

EDUCATION PRIORITAIRE : insuffisances et inquiétudes

Peu d'élus

Le plan d'action contenu dans le document ministériel consacré à la réforme de l'Éducation Prioritaire présenté le 16 janvier par V. Peillon (14 mesures réparties en 3 axes) ne sera qu'en partie opérationnel à la rentrée 2014 pour une centaine d'établissements pilotes au plan national et 10 établissements de l'académie, puis étendue en 2015.

Le plan ministériel concernerait dans les Bouches-du-Rhône, 8 établissements (voir encart au verso). Notons l'absence (dans le document ministériel comme dans les annonces du ministre...) de toute référence aux lycées et lycées professionnels.

Aux questions répétées des représentants CGT et SNES en CTSD lundi 27 janvier concernant les critères qui ont permis de déterminer cette liste d'établissements REP+ la réponse est restée très floue. Les critères seraient ceux fixés par le ministère. Le DASEN, se basant sur le calendrier ministériel de la loi de refondation, nous a dit que les 8 collèges seraient « préfigureurs » d'un dispositif qui aurait vocation à s'étendre à l'ensemble de l'éducation prioritaire (sous forme REP ou REP+).

Pas de financement spécifique

641 heures de la dotation 2014 seront spécifiquement attribués aux 8 établissements REP+ : elles financeront exclusivement la pondération des heures d'enseignement à 1,1. On était en droit de s'attendre à ce que ces 641 heures s'ajoutent à une dotation stable par rapport à celle de 2013, or les 641 heures ont été retirées de la réserve d'heures permettant le réajustement de rentrée lorsque des effectifs supérieurs aux prévisions sont constatés: aucune enveloppe spéciale n'a été attribuée par le ministère pour financer un dispositif, qui, concernant une centaine d'établissement à l'échelle du pays n'est pourtant pas très ambitieux!!!!

Des heures de concertation... en heures sup?!

Le DASEN a répété à plusieurs reprises lors du CTSD du 28 janvier que ces heures seraient pourvues en HP et/ou HSA (le taux de HSA des établissements REP+ n'est pas fixé à ce jour) selon les demandes des équipes. La CGT EDUC'ATION invite donc ses syndiqués à être vigilants quant au taux de HSA qui sera finalement fixé pour leur établissement et à demander de préférence des Heures Postes afin que ce dispositif ne se transforme pas en une énième compensation financière et permette une réelle amélioration des conditions de travail.

REP , REP +: Les principales mesures annoncées par le ministère

Seulement dans les REP+

- Du temps dédié au travail en équipe et au suivi des élèves avec au collège une 1,5h par semaine par le biais d'une pondération de 1.1 pour 1h de cours, et 9 jours par an en primaire.

- 3 jours de formation continue en REP+

- Un doublement de la prime actuelle

- Un infirmier scolaire supplémentaire dédié aux écoles et un assistant social, dans les réseaux les plus difficiles

- 500 assistants de prévention et de sécurité supplémentaires pour améliorer le climat scolaire (encore un statut précaire dans les vies scolaires et un empiètement sur les missions des personnels)

Dans les REP+ et peut-être dans les autres REP ?

- Les dispositifs "scolarisation des moins de 3 ans" et le dispositif "Plus de maîtres que de classes" dans les écoles de l'Éducation prioritaire devraient être étendus d'ici la fin du quinquennat. Cela sera-t-il réalité ?

- Un accompagnement continu jusqu'à 16 h 30 pour les élèves de sixième. Pourquoi se limiter aux 6^e et dans l'immédiat ? Seuls les REP+ seraient concernés dans un 1^{er} temps.

- Dans les REP : Revalorisation de 50% (soit 40€) de la prime ZEP à partir de ... 2015. Et rien dans les lycées !!!!

EDITO

Pas de changement de cap pour l'Éducation

Après une première année d'exercice notre Ministère nous avait demandé, en janvier 2013, d'applaudir des deux mains des dotations en moyens pourtant insuffisantes, arguant qu'enfin la saignée dans nos moyens s'arrêtait. L'année 2014 devait être celle du changement de cap : nous devions petit à petit récupérer ces moyens qui nous avaient été arrachés par la droite.

Aujourd'hui la déception et la colère se mêlent. Le Ministère n'a pas même débloqué une enveloppe de moyens supplémentaires pour financer le pourtant maigre dispositif REP+ (une centaine d'établissement pour tout le pays !). Comment face à ce constat croire que notre gouvernement a de l'ambition pour l'École! La place accordée à l'Éducation dans le discours du 31 décembre du Président Hollande est inquiétante et symptomatique d'une politique éducative en bulle de savon reposant sur des effets d'annonce qui tendent à draguer les électeurs plus qu'à servir les citoyens : « [Le Gouvernement] a donné priorité à l'éducation – c'était mon engagement - [...] la Nation doit se mobiliser autour de son école, qui doit conjuguer l'excellence dans l'accès au savoir et l'exigence dans la lutte contre les inégalités. ». Deux courtes phrases dont la première sonne comme le constat d'un travail accompli : voilà Hollande a tenu sa promesse l'année de « priorité à l'éducation » est achevée, place à sa nouvelle priorité : « Je vous le redis ce soir : je n'ai qu'une priorité, qu'un objectif, qu'un engagement, c'est l'emploi ! ». Créer les postes supprimés sous l'ère Sarkozy ne permettrait-il pas de créer des emplois justement ? Mais le Président ne semble pas vouloir relier ces deux problématiques, préférant offrir des milliards aux entreprises dans le cadre de son « pacte de responsabilité » et comptant pour l'éducation sur « la Nation [qui] doit se mobiliser autour de son école »: quoi de plus flou que la « Nation » en matière de politique publique. Avec des moyens alloués au nouveau dispositif REP+ issu d'un redéploiement de l'existant on est en droit de penser que la Nation c'est les profs, les élèves, qui vont une fois de plus payer de leurs conditions de travail les effets d'annonce d'un gouvernement socialiste peu enclin à ménager ses services publics.

PLAN URGENCE MARSEILLE

Ce sont les seuls moyens supplémentaires en postes temps plein d'enseignement pour les établissements des Bouches du Rhône : **les 15 postes du « plan urgence »**. C'est bien insuffisant car d'une part **ils ne concernent que la ville de Marseille** et d'autre part ils ne sont en rien symptomatiques d'un réinvestissement du ministère dans la mesure où cette **dotation est pilotée par la préfecture** dans le cadre du « Pacte sécurité et cohésion sociale pour la ville de Marseille ».

Reste que 15 postes temps plein seront créés, ce dont la CGT Education ne peut se plaindre. Ils seront répartis comme suit :

- 1 **poste au lycée Colbert** pour l'école de la nouvelle chance
- 4 **postes UPE2A** dont 3 **en collège** (pour les DAI), 1 **en lycée**. Les établissements bénéficiaires ne sont pas fixés.
- 10 **postes pour des dispositifs relais** en collège ECLAIR (on ne sait pas si, parmi eux, seuls les REP+ en bénéficieront)

La liste des établissements REP + dans les Bouches du Rhône

MARSEILLE

Collège R.Parks, Clg Aug. Renoir, Clg A. Rimbaud, Clg J. Prévert, Clg Versailles, Clg Jean Moulin, Clg E. Quinet, Clg H. Barnier

AVIGNON

Collège A. Mathieu

CARPENTRAS

Collège A. Daudet

PLUS D'INFOS, NOS TRACTS, NOS ANALYSES

sur le site de la cgt-educ Aix-Marseille

<http://www.cgteducaix.ouvaton.org>

DHG COLLEGE, LE DASEN SE FELICITE DE LA STABILITE, LA CGT DENONCE UN LEURE

Le DASEN considère que la dotation est stable par rapport à 2013 : selon lui quand bien même une certaine hausse d'effectifs serait constatée (contrairement à la prévision actuelle d'une baisse de 36 élèves des effectifs) on pourrait considérer que la dotation reste stable.

Pourtant la CGT constate 2 choses

- D'une part **comment parler de stabilité quand, alors que la mise en place du dispositif REP + nécessite des moyens supplémentaires, la dotation reste stable ?** 641 heures de la dotation 2014 seront spécifiquement attribués aux 8 établissements REP + pour financer la pondération des heures d'enseignement à 1,1 ce qui réduit le volume total restant. La dotation est donc bien en baisse !!!!!

Si cette baisse ne se fait pas trop sentir dans vos établissements aujourd'hui, la Direction académique ayant fait le choix de puiser dans la réserve de rentrée pour affiner les dotations au plus près des effectifs prévus selon le DASEN, les effets se feront sentir lorsqu'il faudra en septembre réajuster avec une réserve réduite de moitié. Il ne s'agit ni plus ni moins qu'un redéploiement dans le temps des moyens créant artificiellement cette stabilité.

- D'autre part **quand bien même ces moyens seraient-ils stables on ne saurait s'en féliciter dans la mesure où ils font suite à plus de 5 ans de saignées dans les effectifs de l'Education Nationale.**

DHG insuffisantes : ça bouge déjà !!!
Les collèges et lycées ZEP de plusieurs départements de région parisienne sont déjà entrés en mobilisation contre la baisse de leur DHG.

C'est bien d'un réengagement massif de l'Etat dont nous avons besoin pour espérer enfin faire une rentrée dans des conditions normales!!!

**Enseignants, AED, AVS, ATSS, NON-TITULAIRES :
Syndiquez-vous, ensemble on fait- bloc !**

Nom Prénom
Adresse
Code postal Commune
Etablissement Fonction
Tel Mail

Bulletin à renvoyer/ recopier à : Cgt-Educ'action 13, 23 boulevard Nédelec, 13003 Marseille